

### Sommaire

Page 1 : Edito

Page 2 : Présentation du Congrès

Page 3 : Modalités d'inscription - Comment y aller

Page 4 : Description des 4 thèmes

Déposé le 17/12/15

## Congrès - mode d'emploi

Le congrès départemental est composé pour moitié des délégués des syndicats nationaux et pour moitié des représentants directs des adhérents (désignés sur la base du vote d'orientation qui vient d'avoir lieu).

**Tous les syndiqués peuvent y participer** (si ils ne sont pas désignés pour être délégués, ils participent sans prendre part aux votes organisés pendant le congrès). Une autorisation d'absence peut être accordée pour participer au congrès (voir page 4).

Les conditions pour participer, être électeur (ou électrice) et candidat(e) : être à jour de sa cotisation syndicale dans l'un des syndicats nationaux de la FSU

Le congrès prendra position sur les 4 thèmes du congrès et mandatera les délégués de la FSU des Yvelines au congrès national (du 1er au 5 février à Le Mans (d'où l'importance de leur donner un mandat clair, notamment sur les questions qui font débat entre nous).

Les 7 et 8 janvier 2016, à Mantes, se tiendra le congrès départemental de la FSU des Yvelines : il s'agira du congrès préparatoire au congrès national de notre fédération : tous les adhérents des syndicats de la FSU doivent se sentir concernés et y participer.

Que vous ayez voté sur le bilan et l'orientation de la fédération ou pas, il s'agit maintenant d'affiner notre analyse, de tracer les perspectives pour les trois années à venir.

Dans la vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre, le congrès est un moment important, celui au cours duquel on s'exprime sur l'orientation, sur les revendications, sur le projet syndical, les statuts de la FSU.

C'est la contribution de chacun d'entre nous, cette capacité de réflexion collective qui donneront sens à notre fédération. Participons-y !

Evelyne Bras-Diana - Simon Gautier  
Michel Chastan  
Co-Secrétaires Départementaux

**Congrès Départemental de la FSU 78**  
**Jeudi 7 et Vendredi 8 janvier 2016 - Lycée Saint Exupéry**  
**8 rue Marcel Fouque—78200 Mantes la jolie**

**Jeudi 7 janvier 2016**

9h00 - Ouverture du congrès

9h30 - Compléments au rapport d'activité, situation générale, discussion en plénière

10h30 - Travail en 2 commissions parallèles (Thème 1 / Thème 2)

13h00 - Repas

14h00 - Travail en 2 commissions parallèles (Thème 3 / Thème 4 et Statuts)

**Vendredi 8 Janvier 2016**

présentation et vote en plénière :

09h00 Thème 1  
10h30 Thème 2  
12h00 Rapport financier

13h00 apéritif - Repas

présentation et vote en plénière :

14h00 Thème 4 et statuts  
15h30 Thème 3  
17h00 Elections de la délégation

Pour y participer, faites la demande d'autorisation par voie hiérarchique au plus vite (dernier délai 4/01 minuit) : modèle de lettre à recopier ci-dessous + joindre la convocation

Monsieur Madame (nom) Grade - Affectation

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles  
Sous couvert de Monsieur (ou madame) le Proviseur (principal)  
ou M (Mme) l'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale

À (ville) le (date)

Monsieur le Recteur (pour les syndicats hors éduc : à votre supérieur hiérarchique)

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation d'absence pour les jeudi 7 et/ou vendredi 8 janvier 2016 conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux (décret du 28 mai 1982).  
Je suis en effet mandaté(e) pour participer au congrès départemental de la FSU 78 (convocation ci jointe)  
Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Fédération Syndicale Unitaire des Yvelines  
(Enseignement, éducation, recherche, culture)  
24 rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES  
Tel : 01 30 51 83 36  
Fax : 01 30 51 28 66

Trappes, le 10 décembre 2015

**Convocation au Congrès Départemental de la FSU 78**

Nom :

Prénom :

Affectation :

En application du droit syndical de la Fonction publique, vous êtes convoqué au Congrès Départemental, qui aura lieu les :

**Jeudi 7 et Vendredi 8 Janvier 2016, à partir de 9h**  
**Au Lycée Saint-Exupéry 8 rue Marcel Fouque - Mantes la jolie**

***L'autorisation spéciale d'absence porte, outre la durée des réunions statutaires elles-mêmes, sur les délais de route nécessaires pour s'y rendre.***

Bien cordialement.  
E BRAS-DIANA—S GAUTIER—M CHASTAN  
Secrétaires départementaux

## THEME 1

### L'Éducation, au coeur de la réflexion fédérale.

L'enseignement supérieur et la Recherche y est traité dans la continuité des politiques éducatives des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (permet d'enrichir les analyses et d'avoir une vision plus large et plus globale).

**Partie 1 :** dresse l'état des lieux de notre système Éducatif, toujours plus marqué par les inégalités sociales de réussite scolaire, dénonce un manque de rupture entre les politiques éducatives actuelles et les précédentes, tire un bilan des réformes et enfin, fait un point sur les conséquences, dans l'Éducation, des attentats de janvier 2015.

**Partie 2 :** incite les délégués à faire évoluer nos mandats. « **Des contenus et pratiques pour relever le défi de la démocratisation** » propose de prendre acte du travail fédéral sur les disciplines scolaires, l'interdisciplinarité, l'évaluation des élèves, les parcours, la liberté pédagogique, le développement et la recherche en Éducation. « **Relever le défi de la démocratisation** » pose la question de « l'école inclusive » (nécessité d'avoir une position fédérale sur cette question : handicap, SEGPA, mais également réforme du collège. « **Combattre les inégalités** » aborde la question des inégalités de territoire (réforme territoriale, loi ESR, ruralité, Éducation prioritaire). Les questions de métiers sont traitées en lien avec celles de la gouvernance et des prescriptions en tout genre qui font perdre sens aux métiers. Sur la formation, il faudrait en particulier avancer sur les contenus de formations et sur les formateurs.

A débattre : le projet Éducatif de la FSU n'est pas détaillé. Suffisamment robuste, il n'a pas besoin d'être remis en cause dans ses grandes lignes (scolarité 18 ans, mixité scolaire et sociale, importance de l'accès des qualifications reconnues, travail en équipes pluriprofessionnelles, formation des personnels ...) mais le document fédéral « 20 propositions pour l'École » doit être mis à jour pour rendre notre projet éducatif disponible sous une forme synthétique facilement utilisable et diffusable.



**+ prévenez nous : envoyez un courriel à [fsu78@fsu.fr](mailto:fsu78@fsu.fr) ou vous précisez**

**vos Nom et prénom, téléphone, adresse courriel, affectation et votre syndicat National et si vous déjeunerez le Jeudi 7 Janvier midi et/ou le Vendredi 8 Janvier midi**

Congrès départemental des 7 et 8 janvier : Comment s'y rendre?

En voiture, en provenance de PARIS : prendre l'A13 direction ROUEN, sortie 13.  
Demandez nous à covoiturer !

En train : descendre à la gare de Mantes la jolie puis prendre la ligne de bus C descendre à l'arrêt « géo andré » - le Lycée Saint-Exupéry est derrière « l'Agora »

Toutes les infos sur <http://sd78.fsu.fr/>

## THEME 2

### Services publics et statut des personnels

Le choix d'un texte chapeau traduit la volonté d'adresser un message fort sur le rôle des services publics, de l'Etat tout en pointant les enjeux de leur organisation et en affirmant la nécessité d'un débat démocratique pour en assurer un fonctionnement répondant aux besoins. Pour la FSU, les services publics doivent être pensés comme un bien commun : le bien de ceux qui n'en n'ont pas. Permettre l'accès de tous à un service de qualité doit convaincre l'ensemble de la société à participer à leur financement. Le statut des fonctionnaires doit être perçu comme la garantie de la présence d'un service d'égale qualité sur tout le territoire en capacité de s'adapter aux besoins. La réforme territoriale qui ne se justifie que par les suppressions d'emplois qu'elle doit permettre, s'oppose à cette conception. Le congrès aura à analyser à partir notamment des contributions des syndicats hors éducation les transformations induites, y compris au plan local et identifier les moyens de faire partager plus largement nos analyses afin de combattre cette désorganisation et leurs lourdes conséquences sur les personnels et les usager-ère-s. De même, pour les agent-te-s confrontés à l'austérité salariale et au management, notre responsabilité est bien d'identifier les outils pour y faire face collectivement, qu'il s'agisse de faire reconnaître l'expertise des personnels sur leur travail, leur droit d'expression au plus près du terrain ou qu'il s'agisse de la gestion des carrières, des politiques de rémunération. En particulier, le débat rencontré lors de la négociation sur la qualité de vie au travail révèle la nécessité d'approfondir notre conception d'un fonctionnement démocratique des établissements et des services.

## Thème 3 - La question des alternatives

Environnement, fiscalité, santé, politique familiale, retraites, transport, industrie, droits et libertés. Vaste programme que de revisiter les propositions alternatives de la FSU ! Le travail sur le corpus (les mandats adoptés lors des précédents congrès et sur lesquels il n'apparaît pas nécessaire de revenir) doit permettre de se concentrer sur des sujets plus d'actualité : crise climatique et écologique en lien avec la COP 21 et les mobilisations prévues ; alternatives aux politiques d'austérité en Europe et dans notre pays, le rejet de TAFTA, la dette et le pacte de responsabilité ; crise migratoire avec ses corollaires droit d'asile, accueil et droits des étrangers ...

Mais l'enjeu principal se situe en quelque sorte après le congrès : comment rassembler, mobiliser autour de ces questions, comment rendre crédibles les propositions alternatives, comment engager le débat avec les personnels, mais aussi plus largement la population ? Les difficultés du mouvement social, du mouvement syndical à s'opposer efficacement aux politiques d'austérité, prendre véritablement en charge les questions migratoires, s'investir - au-delà du cercle des militants déjà convaincus dans les actions autour du climat ne doivent pas être éludées. Le débat que nous avons eu autour de la participation au sein du collectif 3A en est l'illustration (arc syndical et politique insuffisant pour permettre une mobilisation de la FSU et des personnels qu'elle représente : d'accord ou pas d'accord ?)

## Thème 4 -

### Une fédération forte au service des citoyens et pour la transformation sociale

Au niveau syndical, le contexte social se caractérise par un paysage morcelé et divisé. Ces divisions dépassent largement les stratégies de base entre réformistes et révolutionnaires. Comment engranger des acquis aussi faibles soient-ils, sans entrer en contradictions avec les fondamentaux de nos positions syndicales. Il est très important de continuer à pousser l'analyse des résultats de la fédération et de ses syndicats aux dernières élections professionnelles.

Une fois le contexte analysé, on peut se poser les questions de l'orientation et de la stratégie syndicale. Définir des revendications en lien avec la situation des personnels, les construire avec eux, prendre en compte la réalité mais dans le même temps avoir toujours pour boussole la volonté de construire des propositions alternatives dans une optique de transformation sociale. Être ancré dans la réalité et penser les transformations.

Dans ce contexte, les mandats élaborés à Poitiers sur la construction d'un "nouvel outil syndical" restent pertinents. Ceci est d'autant plus nécessaire compte tenu des difficultés du dialogue social, mais également pour redonner espoir aux agents, salariés, jeunes, retraités, demandeurs d'emploi dans un front syndical qui sera en mesure d'imposer d'autres choix politiques.

Cet objectif passe naturellement par le renforcement de la FSU sur son champ d'action afin de continuer être incontournable parmi les partenaires sociaux, mais également dans l'action syndicale et les manifestations. Parce que nous allons vers des modifications d'ampleur de l'organisation politique de ce pays, tant au niveau structurel avec la réforme territoriale et la redéfinition de la carte des régions ou la construction de métropole, qu'au niveau politique avec des élections à venir dont les résultats risquent de chambouler nos pratiques syndicales, le congrès doit être l'occasion pour notre Fédération de pointer les évolutions structurelles nécessaires : sans prendre des décisions au cordeau, mais nous préparer afin d'être en capacité d'en prendre lorsque cela sera nécessaire.

En tout état de cause, il conviendra de nous donner les moyens d'accroître notre action et notre travail au niveau des Régions et des territoires. Il conviendra également d'être en capacité de communiquer à la fois vers les agents de la fonction publique, mais également vers l'ensemble des citoyens. Quid de la formation syndicale pour « armer » les militants aussi bien sur les actions et stratégies syndicales au quotidien que sur l'analyse des faits et grandes questions qui agitent notre société.

Avez-vous pensé à vous inscrire pour participer au congrès FSU78 ? Vous êtes adhérents, vous y avez droit, vous en avez le devoir ! Voir page 2 et 3 pour les modalités d'inscription